

AVIS IMPORTANT

PROCÉDURE D'ACCÈS AUX PLANS D'EAU DU LAC NOIR

ACCÈS AU PLAN D'EAU

(via le débarcadère du pont Albert Chartier, route 131, St-Jean-De-Matha)

FERMETURE DE LA BARRIÈRE par un cadenas «MEDECO» 2017
du **26 juin au 5 septembre** FERMÉ en tout temps.

PROCÉDURE DE LA BARRIÈRE :

Seuls les Mathalois **non-riverains** aux plans d'eau du Lac Noir peuvent se procurer une clé «MEDECO» (non reproductible) au bureau de la municipalité. Un dépôt de 100\$ en argent est requis. Ce montant sera entièrement remboursable lors de la remise obligatoire de la clé, selon l'horaire établi.

Horaire du bureau municipal de Saint-Jean-de-Matha :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Pour ceux qui désirent utiliser le débarcadère les fins de semaines entre le 26 juin et le 5 septembre et pendant les vacances du 27 juillet au 4 août, vous pouvez prendre rendez-vous en laissant votre numéro de **téléphone au téléavertisseur 450 757-4112**, on vous rappellera dans les meilleurs délais. Pour ceux qui désirent utiliser le débarcadère en semaine, veuillez téléphoner au bureau de la municipalité en composant le 450-886-3867 selon l'horaire mentionné ci-haut.

- Toute embarcation, avant la mise à l'eau, doit avoir fait l'objet d'un nettoyage de la coque.
- Veuillez assurer la propreté de ce débarcadère.

*Merci de votre collaboration,
visant la protection de l'environnement.*

Municipalité de Saint-Jean-de-Matha

cc: Municipalités de Ste-Émélie-De-L'Énergie et de St-Damien-De-Brandon ainsi que
l'Association Pour La Protection De L'environnement Du Lac Noir et De La Rivière Noire